

Stage en milieu
SOL 6009 (6 crédits) - **SOL 6019** (3 crédits)

Descriptif

Les stages de maîtrise du département de sociologie constituent un début d'insertion professionnelle des étudiants qui seront appelés à exercer, suite à leurs études, des fonctions liées à leur formation. Les fonctions qu'exercent les sociologues dans la société sont nombreuses et variées. En conséquence, les stages peuvent prendre des formes différentes reflétant les domaines dans lesquels œuvrent ou désirent œuvrer les étudiants et les méthodologies qu'ils privilégient.

Le département est flexible sur les formes que peuvent prendre les stages et sur les milieux dans lesquels ils peuvent se dérouler. Toutefois, certains critères doivent être respectés. *Le travail demandé devrait être un travail de sociologue, c'est-à-dire ne pas demander uniquement des compétences techniques.* Le stage devrait donc permettre d'approfondir des aspects du "métier" de sociologue. Les stages peuvent demander de la recherche documentaire, un type d'analyse qualitative ou quantitative, la constitution d'un instrument de recherche, la cueillette de données de divers types. Ils peuvent également viser la familiarisation avec un milieu, demander des activités de recherche-intervention. **Ils doivent être intégrés à la formation de l'étudiant et contribuer à l'avancement de sa recherche dans le cadre de son mémoire de maîtrise.**

Les milieux de stage peuvent être très variés. Il peut s'agir d'organismes gouvernementaux, parapublics, privés, communautaires. Les milieux doivent vouloir et pouvoir encadrer le stagiaire dans un cadre relativement formel où il y a entente préalable sur ce que le stagiaire fera dans le cadre de son stage et sur le produit final qui est attendu. Le stage doit pouvoir être supervisé par un professeur du département, habituellement le directeur de recherche en collaboration avec le professeur responsable des stages. De préférence, il doit y avoir un responsable du stage dans le milieu qui possède une formation de niveau maîtrise et qui œuvre dans le milieu depuis un certain temps. Il faut tenter le plus possible que les deux parties (milieu de stage et stagiaire) trouvent un avantage. Une partie du stage peut être rémunérée. La supervision de stagiaires est très exigeante pour les milieux de stage et, en conséquence, les milieux ne veulent pas des stages trop courts. D'un autre côté, les étudiants ne peuvent pas toujours se permettre de faire de longs stages non rémunérés. Enfin, les syndiqués, les autres employés, ne voudront pas que les stagiaires soient des personnes qui font leur travail à moindre coût. Il faut réfléchir à cette question lorsqu'une entente de stage est élaborée et trouver les solutions ponctuelles appropriées à chaque situation.

Modalités d'inscription

Les stages ne peuvent pas commencer avant qu'au moins un trimestre de scolarité soit complété. *L'étudiant, l'étudiante doit avoir rempli l'ensemble des exigences de la scolarité entreprise et ceci, avec des résultats acceptables (minimum de B+) avant d'entreprendre son stage.* Les milieux de stage pourraient se récuser dans le cas où le stagiaire n'a pas rencontré les exigences de son programme. Quel que soit le moment où se déroulera effectivement le stage, l'entente de stage doit être conclue le plus tôt possible dans la scolarité, ce qui permet entre autres au stagiaire de planifier sa scolarité en conséquence et à l'organisme, de planifier l'accueil du stagiaire. *L'entente de stage doit avoir été conclue avant que l'étudiant ne s'inscrive au cours.*

Modalités d'évaluation

Le cours SOL 6009 est un cours de niveau maîtrise de six crédits et le cours SOL 6019 est de 3 crédits. On s'attend donc à ce que le stage demande *en tout* environ 45 jours de travail et que le stage de trois crédits demande *en tout* environ 22 jours de travail. L'évaluation est basée sur deux documents :

1. Un rapport de stage de 8 à 12 pages présentant une description analytique de l'expérience du stage (description de l'organisation et du lieu du stage, tâches, déroulement, rapports avec les autres, connaissances et compétences mises à contribution, observations, apprentissages, etc.) en faisant le lien avec les connaissances acquises durant sa formation académique. La tenue d'un journal de bord pendant le stage va faciliter la préparation de ce rapport.
2. Un rapport d'évaluation du stagiaire provenant du superviseur.